

## Renforcement institutionnel et de coordination de la mise en œuvre du PNIA

En matière de développement agricole, la première lettre de politique de développement agricole intervenu en 1992 a été revue et actualisée deux fois. La dernière actualisation a abouti à l'adoption du document en juillet 2007 sous la forme de Politique Nationale de Développement Agricole (PNDA) Vision 2015. Le nouveau document de politique agricole devrait contribuer à la réduction de la pauvreté, l'amélioration de la sécurité alimentaire, la diversification des productions vivrières, la réduction des importations du riz, l'amélioration de la balance des paiements et la protection de l'environnement. Elle s'articule autour de l'amélioration de l'efficacité des exportations familiales et des marchés, de la promotion de l'entreprenariat agricole grâce à la stimulation de l'initiative privée, de l'amélioration de l'accès aux marchés national, sous-régional et international des produits agricoles et de l'assurance d'une gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement.

La République de Guinée s'est engagée, depuis 2004 dans le processus d'élaboration des politiques nationales en cohérence avec les engagements pris au niveau international et sous régional, notamment les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et les stratégies de réduction de la pauvreté. La DSRP II, promulgué en juillet 2007 constitue aussi le cadre national d'intervention en faveur du développement économique et social. Il s'articule autour de trois axes principaux dont : l'accélération de la croissance avec de larges opportunités d'emplois et de revenus pour les populations pauvres, le développement et l'accès équitable aux services sociaux de base, et l'amélioration de la gouvernance et le renforcement des capacités institutionnelles et humaines. La DSRP assigne au secteur agricole et rural un rôle de premier plan dans la création de richesse et la sécurité alimentaire. Cette place est octroyée au secteur agricole et rural eu égard au potentiel de croissance de l'agriculture guinéenne - bénéficiant de conditions naturelles propices - et de l'ampleur de la pauvreté en milieu rural, 4 pauvres sur 5 vivent en milieu rural.

Dans ce contexte, la stratégie de développement de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche constitue un cadre d'opérationnalisation du DSRP. Cependant, pour que le secteur primaire joue pleinement son rôle de moteur du développement de la guinée, le DSRP reconnaît l'importance de la stabilisation macroéconomique et du développement des infrastructures de base.

Le diagnostic du secteur primaire fait ressortir, outre les potentiels pour son développement, de nombreuses contraintes et problèmes à résoudre. L'option pour la réalisation des objectifs du Programme Détaillé du Développement Agricole en Afrique (PDDAA) d'allouer au moins 10% du budget national à l'agriculture, de réaliser 6% de croissance agricole annuelle et d'atteindre l'OMDI dicte le besoin d'améliorer la qualité et la cohérence des politiques et stratégies dans le secteur agricole. Dans cette perspective et pour atteindre cet objectif assigné, cinq programmes ont été définis pour le PNIA-Guinée, à savoir :

1. Programme de développement durable de la riziculture
2. Programme de diversification pour la sécurité alimentaire
3. Programme de promotion des exportations agricoles et de l'agrobusiness
4. Programme de gestion intégrée des ressources naturelles
- 5. Renforcement institutionnel et de coordination de la mise en œuvre du PNIA.**

### Objectifs et Résultats Attendus

Un système agricole ne se réduit pas aux seuls acteurs de la production agricole. Il englobe les relations qu'entretiennent les producteurs avec l'amont et l'aval de la production. Ces derniers sont insérés dans un environnement plus ou moins dense qui réunit l'ensemble des ins-

titutions et organisations des secteurs public et privé liés directement ou indirectement au secteur agricole par les fonctions remplies (c'est le cadre institutionnel). La qualité de cet environnement conditionne très largement le degré d'incitation de la production.

La mise en œuvre de ce programme vise à favoriser les dynamiques de production, d'échanges et d'accumulation, mais aussi leurs vecteurs ou leur expression organisationnelle mise en œuvre par les agents économiques individuels ou collectifs qui sont les acteurs de base du développement. Son objectif global consiste à améliorer les performances du cadre institutionnel ; il vise également à mettre en place un dispositif de coordination nationale de suivi de l'exécution du PNIA.

*Coût estimatif* : 156,6 millions de \$US.

## **SOUS-PROGRAMMES**

### **I. AMELIORATION DE LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS AGRICOLES**

*Coût estimatif* : 76 millions de \$US.

#### **A) APPUI AU SYSTEME NATIONAL DE RECHERCHE AGRONOMIQUE (SNRA)**

*Objectif et résultats attendus* : Les objectifs de ce volet consistent à renforcer les capacités humaines et scientifiques de la recherche, à renforcer les capacités matérielles (infrastructure de base et équipements), à améliorer les capacités financières de la recherche à travers la mise en place d'un fonds national de recherche agricole et agro-alimentaire, de réactualiser l'approche de programmation des activités de recherche vers les options de recherches appliquée, adaptative et participative et enfin de mettre en place un système national de recherche agricole et agro-alimentaire.

*Coût estimatif* : 13 millions de \$US.

#### **B) APPUI A L'AGENCE NATIONALE DE LA PROMOTION RURALE ET DU CONSEIL AGRICOLE (ANPROCA)**

*Objectif et résultats attendus* : les objectifs de ce volet consistent à favoriser et appuyer i) la structuration des producteurs dans les différentes zones de production et leur assurer un appui conseil ; ii) apporter un appui sur le plan du fonctionnement et de la logistique pour les huit antennes régionales ANPROCA et assurer le fonctionnement des trois centres de formation et de vulgarisation.

*Coût estimatif* : 20 millions de \$US.

#### **C) APPUI AU SYSTEME D'INFORMATION (SNSA, SIPAG, ACA, CNDIDR, ETC.),**

*Objectif et résultats attendus* : Cette activité vise le renforcement de capacités des services impliqués dans la collecte, le traitement, et la production de données statistiques fiables sur les activités socio-économiques du secteur agricole pour une

meilleure planification, programmation et élaboration des programmes et projets.

*Coût estimatif* : 10 millions de \$US.

#### **D) APPUI A LA FORMATION AGRICOLE ET RURALE**

*Objectif et résultats attendus* : L'objectif majeur de cette activité vise l'amélioration de la qualité des ressources humaines dans le secteur agricole car il constitue l'un des piliers les plus importants qui conditionne sa modernisation.

*Coût estimatif* : 20 millions de \$US.

#### **E) APPUI A L'AMELIORATION DU FINANCEMENT DU SECTEUR RURAL**

*Objectif et résultats attendus* : L'objet de cette stratégie est de faire partager entre l'Etat, les organisations de producteurs, le secteur privé et les partenaires financiers des solutions communes pour lever l'ensemble des contraintes institutionnelles, humaines, réglementaires et financières énumérées. Prioritairement l'Etat doit favoriser l'implantation d'une Banque de Crédit Agricole. En plus l'Etat devra aider à renforcer les systèmes de financement décentralisé (micro-finance) qui sont au nombre de huit (8) à s'investir dans le secteur actuellement.

*Coût estimatif* : 40 millions de \$US.

#### **F) APPUI A CERTAINES DIRECTIONS NATIONALES ET LEURS SERVICES RATTACHES**

*Objectif et résultats attendus* : Il s'agira d'appuyer sur le plan du fonctionnement et de la logistique, ces structures ne disposant pas d'appui financier structurant tant au niveau central que déconcentré leur permettant de jouer leur rôle d'encadrement et de supervision des activités intéressant le développement rural définies par la PNDA. Les directions concernées sont : la Direction Nationale de l'Agriculture et ses cinq services rattachés, les trois Directions Nationales de l'Elevage et leurs 10 services rattachés.

*Coût estimatif* : 13 millions de \$US.

## **2. RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS**

#### **A) APPUI AUX ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES AGRICOLES**

*Objectif et résultats attendus* : L'appui aux organisations professionnelles agricoles s'intègre dans une politique de réforme structurelle globale décidée par l'Etat dont l'aboutissement est une redistribution des rôles entre l'Etat lui-même, ses services agricoles, les opérateurs de développement (ONG, projets, etc.), les OPA et les opérateurs économiques. Les programmes d'appui aux OPA ont su s'adapter aux différents contextes locaux et régionaux. Les dispositifs au service des OP à

renforcer ou à mettre en place pourraient être très divers mais devraient s'inscrire dans le cadre d'un réseau de services s'articulant avec les dispositifs mis en place par les pouvoirs publics, dans le domaine de la recherche, du conseil agricole, et de la formation.

*Coût estimatif* : 10 millions de \$US.

#### B) APPUI AU SECTEUR PRIVE

*Objectif et résultats attendus* : Dans le cadre de la poursuite du désengagement de l'Etat des activités de production et de commercialisation, le secteur privé intervient dans différentes activités agricoles. Pour rendre efficace le rôle du secteur privé, les interventions à développer portent sur l'adoption d'un cadre réglementaire incitatif (régime foncier, code des investissements) et la formation des entrepreneurs agricoles ainsi que l'appui à la privatisation des activités d'approvisionnement en intrants, etc.

*Coût estimatif* : 17,5 millions de \$US.

### 3. PECHE ET AQUACULTURE

*Objectif et résultats attendus* :

- (i) Révision du code de la pêche maritime et préparation des textes d'application ;
- (ii) Révision du Plan d'action de la LPDPA et son adaptation au chronogramme des autres programmes nationaux (DSRP, PNDA, SNSA, PNIA)
- (iii) Actualisation et application des textes et cadres organiques du MPA ;
- (iv) Evaluation des compétences disponibles en matière d'encadrement technique du secteur
- (v) Déconcentration des effectifs de l'administration publique et renforcement des moyens techniques;
- (vi) Identification des besoins de formation et de renforcement des capacités ;
- (vii) Formation de l'autorité compétente d'assurance qualité ;
- (viii) Formation et perfectionnement des cadres et agents de la surveillance dans les disciplines comme : aménagement, contrôle des pêches, techniques de transmission, informatique, surveillance satellitaire, gestion et maintenance des vedettes, mécanique navale, navigation ;
- (ix) Elaboration pour chaque service du MPA, en fonction de ses spécificités et de ses besoins, d'un plan de formation sur le tas et d'un programme de formation diplômant ;
- (x) Structuration et dynamisation des organisations professionnelles ;

- (xi) Mise en place d'une structure et des programmes partagés pour le renforcement des capacités des opérateurs privés ;
- (xii) Elaboration de textes d'application de la Loi sur la pêche continentale ;
- (xiii) Préparation du paquet foncier sectoriel en termes topographique, cartographique et domaniale.
- (xiv) Révision et adaptation des statuts du Centre National de Surveillance des pêches (CNSP), du Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura (CNSHB) et de l'ONP et leur dotation en instruments et ressources y afférant ;
- (xv) Amélioration du dispositif juridique et réglementaire de l'exercice du suivi, contrôle et surveillance (SCS), notamment le barème de sanction, la répartition des amendes et le respect de la réglementation des mesures techniques ;
- (xvi) Révision du statut des infrastructures étatiques sous gestion privée dans l'optique d'en faire des pôles de croissance sous l'égide du secteur privé ou associatif ;
- (xvii) Réglementation de la consignation des navires ;
- (xviii) Réglementation de l'aquaculture et de l'accès à la ressource pour la flotte artisanale ;

*Coût estimatif* : 8 millions de \$US.

### 4. COORDINATION DU PROGRAMME

*Objectifs et résultats attendus* : Le rôle du dispositif de coordination aura un caractère multisectoriel et transversal et devra impliquer un grand nombre d'acteurs car sa mise en œuvre doit obéir au principe de concertation à tous les niveaux. Ses principales fonctions seront : (i) d'approuver les plans stratégiques et d'actions de mise en œuvre du PNIA ; (ii) de définir les priorités de réalisation des actions, (iii) de mobiliser les ressources nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes et projets, (iv) de surveiller et de coordonner les actions de l'ensemble des partenaires impliqués dans la mise en œuvre de ce programme.

*Activités* : Pour ce faire, les activités ci-après sont envisagées :

- (i) Mise en place d'un comité national de pilotage ou d'orientation qui doit se situer au niveau gouvernemental et qui comprendra tous les partenaires au développement ;
- (ii) Mise en place d'un comité de coordination et de suivi du PNIA représenté au niveau national, au niveau régional et préfectoral ;
- (iii) Mise en place d'un secrétariat permanent chargé du suivi-évaluation.

*Coût estimatif* : 5 millions de \$US.

**Tableau I – Coûts du Programme 5 : Renforcement institutionnel et de coordination de la mise en œuvre du PNIA (millions de \$US)**

Sous-programmes	2010–2012	2013–2015	2016–2018	Total	Mobilisé	Gap
1. Amélioration de la qualité des services publics agricoles	50,00	40,00	26,00	116,00	5,00	111,00
2. Renforcement des capacités des acteurs	10,00	10,00	7,5	27,50	5,00	22,50
3. Pêche et aquaculture	2,00	3,00	3,00	8,00	2,00	6,00
4. Coordination du programme	1,00	2,00	2,00	5,00	1,00	4,00
<b>TOTAL PROGRAMME</b>	<b>63,00</b>	<b>55,00</b>	<b>38,50</b>	<b>156,6</b>	<b>13,00</b>	<b>143,5</b>